

Besoin de culture!

Par **droitbosser**, le **24/09/2012** à **11:44**

Bonjour à tous,

Etudiant en L1, je suis à la recherche d'oeuvres "classiques" qui me permettraient d'enrichir ma culture générale afin d'enrichir mes commentaires ou dissertations juridiques.

Alors toi Homme cultivé es tu prêt à m'aider?[smile3]

Par **Yn**, le **24/09/2012** à **12:30**

Salut,

Si tant est qu'on puisse en cerner une définition précise, la culture générale est une chose, mais elle ne te sera pas d'un grand secours pour tes études de droit.

L'association du droit et de la littérature est un grand mythe que beaucoup de non juristes se plaisent à répandre. La dissertation, et plus encore le commentaire, ne sont pas des exercices de style, tu ne fais pas un roman mais une démonstration (dissertation) ou une exégèse (commentaire).

Autrement dit, tu développes une analyse, souvent technique, sur un sujet précis dans laquelle les termes juridiques ont une signification particulière (disposer n'est pas stipuler, un règlement n'est pas une loi, une obligation n'est pas un commandement, etc.).

C'est un écueil classique des L1 : rechercher une belle prose au détriment du fond, voire partir dans des grands débats philosophiques, ou sociétaux. Or, c'est tout l'inverse qui est attendu, si tu dois répéter systématiquement "obligation naturelle" ou "prérogative de puissance publique", tu le fais, même si l'élégance de la phrase s'en trouve détériorée.

Libre à toi de lire ou relire tes classiques, ce qui est très bien soit dit en passant, mais la recherche d'une culture juridique te sera beaucoup plus utile.

De nombreux ouvrages traitent du droit dans une perspective philosophique, sociologique, et permettent de prendre un peu de hauteur dans tes devoirs. De plus, tu disposes sûrement d'un accès aux éditeurs juridiques via le site de ton université, profite-en pour lire l'actualité, les commentaires proposés, etc.

Ces lectures seront beaucoup plus productives pour ta L1.

Par **Camille**, le **24/09/2012** à **19:22**

Bonjour,

Hélas pour droitdbosser, bien d'accord avec Yn.

La culture générale, quoi qu'en puissent dire certains, ça ne s'apprend pas dans les livres (ou, plus exactement, pas [s]que[/s] dans les livres).

Et effectivement, se méfier de l'association droit et littérature (comme de l'associations sciences et droit, d'ailleurs).

Sinon, pour répondre strictement à la question

[citation]Je suis à la recherche d'oeuvres "classiques" qui me permettraient d'enrichir ma culture générale[/citation]

Direction la bibliothèque municipale du coin où il y a pratiquement tout ce qu'il faut et s'y abonner. S'obliger à prendre, tous les quinze jours, trois bouquins pris (presque) au hasard (éventuellement avec un coup de main du ou de la bibliothécaire), de préférence des auteurs connus.

Il est probable qu'au début, le lot choisi vous fasse profondément ch***, mais on peut espérer qu'au moins un bouquin retiendra votre attention.

A partir de là et de fil en aiguille, vous pourrez affiner vos choix... et vos goûts personnels.

Lesquels pourront d'ailleurs évoluer avec le temps.

Et il se pourra qu'un jour, vous repreniez un ouvrage qui, au départ, vous avait profondément fait etc... mais que, maintenant, plus tard donc, vous allez trouver génial...

[citation](fictive...)

Comment ai-je pu, à l'époque, passer à côté d'un chef-d'oeuvre pareil ?

*Qu'est-ce que je pouvais être c*** quand j'étais plus jeune ![/citation]*

Ben, en gros, la culture générale, c'est ça...

[smile25][smile4][smile36]